



Edité le : 27/01/2024

Rapport d'analyse Page 1 / 2

SIAEP DU BAS LIVRADOIS

LE BOURG
218 rue de la mairie
63590 AUZELLES

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE24-9865	Analyse demandée par :	ARS DT du PUY-DE-DOME
Identification échantillon :	LSE2401-11533-1	N° Prélèvement :	00208041
N° Analyse :	00208673		
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	BOURG	Code PSV :	0000008234
Localisation exacte :	MAISON DE RETRAITE DES 1000 SOURIRES, ROBINET MÉLANGEUR PLONGE		
Dept et commune :	63 CUNLHAT		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,6341253000	Y :	3,5573312000
UGE :	0319 - SIAEP DU BAS LIVRADOIS		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D1	Type Analyse :	D11+
Nom de l'exploitant :	SIAEP DU BAS LIVRADOIS	Motif du prélèvement :	CS
	AUZELLES		
	63590 AUZELLES		
Nom de l'installation :	CUNLHAT	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 24/01/2024 à 09h22 Réception au laboratoire le 24/01/2024 à 19h42	Code :	006177
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / LABOURE Cyrille		
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		
	Flaconnage CARSO-LSEHL		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 24/01/2024 à 19h42

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain								
Couleur de l'eau 63D11+*	0	-	Analyse qualitative					
Température de l'eau 63D11+*	10.8	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25	#

.../...

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité		
pH sur le terrain	63D11+*	8.1	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0		6.5	9	#
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	63D11+*	147	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	10		200	1100	#
Chlore libre sur le terrain	63D11+*	0.08	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Chlore total sur le terrain	63D11+*	0.11	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Analyses microbiologiques										
Microorganismes aérobies à 36°C	63D11+*	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1				#
Microorganismes aérobies à 22°C	63D11+*	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1				#
Bactéries coliformes	63D11+*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	1			0	#
Escherichia coli	63D11+*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	1	0			#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	63D11+*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	1	0			#
Caractéristiques organoleptiques										
Aspect de l'eau	63D11+*	0	-	Analyse qualitative						
Odeur	63D11+*	Chlore	-	Méthode qualitative						
Saveur	63D11+*	Chlore	-	Méthode qualitative						
Couleur apparente (eau brute)	63D11+*	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5			15	#
Couleur vraie (eau filtrée)	63D11+*	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5				#
Turbidité	63D11+*	0.54	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10			2	#
Analyses physicochimiques										
Cations										
Ammonium	63D11+*	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_3077	0.05			0.10	#
Métaux										
Arsenic total	63D11+*	0.53	µg/l As	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	0.05	10			#

63D11+* ANALYSE (D11+=D1+AS) EAU DE DISTRIBUTION CHLOREE (ARS63-2021)
Eau satisfaisant aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 les paramètres analysés.

Eau ne satisfaisant pas aux références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres suivants :
- Conductivité brute à 25°C sur le terrain
Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.
Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Ludovic RIMBAULT
Ingénieur de laboratoire

